Mairie de Casteljaloux 47700 CASTELJALOUX
TÉL. 05 53 93 48 00
www.mairie-casteljaloux.fr

ARRETE N°: 051T/2026

ARRETE DE CIRCULATION

Le Maire de Casteljaloux,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route,

Vu la demande présentée par **SPIE Citynetworks Bon Encontre TSA 70011 69134 DARDILLY Cedex**

Vu le document d'instruction d'une demande d'occupation du Domaine Public.

Considérant qu'il importe d'assurer la sécurité des usagers de la voie publique ainsi que celle des personnels chargés d'exécuter les différentes interventions,

ARRETE

Article 1er : **SPIE Citynetworks Bon Encontre TSA 70011 69134 DARDILLY Cedex** est autorisé à occuper temporairement le domaine public pour :

☐ Travaux n'excédant pas 4h et ne nécessitant qu'une occupation minimum du domaine public (véhicule, échelle, tréteaux, …) Les ouvertures dans le sol et les dépôts en tous genres sont interdits.

Le domaine public doit pouvoir être libéré très rapidement.

☐ Travaux excédant 4 h, mais ne nécessitant pas de déclaration de projet de travaux

☒ Travaux nécessitant une déclaration de projet de travaux auprès des services concernés par des installations proches du chantier : EDF – GDF – France Télécom – Service des Eaux, Service Assainissement, …….

☐ Déménagement

à l'adresse suivante : **Grand Rue et Boulevard Victor Hugo à Casteljaloux**
Du 09/03/2026 (durée 1 mois)

AFFICHÉ ET PUBLIÉ LE : 17 FEV. 2026

Article 2 : Le pétitionnaire devra respecter toutes les prescriptions de circulation, de stationnement et des mesures de sécurité à prendre, mentionnées dans le document d'instruction, d'une demande d'occupation du domaine public, joint au présent arrêté.

Article 3 : **REMARQUES PARTICULIERES**

*Le demandeur sera responsable de tous les accidents, dégâts, dommages qu'il pourra causer ou qui pourraient être causés par ses ayants droits ou préposés, du fait de la non-observation des prescriptions des consignes de sécurité.

* La signalisation et la sécurité aux abords des chantiers / déménagements seront, selon la situation rencontrée, conformes à l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre 1-4ème partie « signalisation de prescription » et livre 1-8ème partie « signalisation temporaire ») et dans tous les cas, **tant à la mise en place qu'à la fourniture**, à la charge et sous la responsabilité des entreprises intervenant sur les chantiers / déménagements.

* Il est interdit de déverser dans les réseaux et sur le domaine public toute substance pouvant causer un danger au personnel d'exploitation, dégrader les ouvrages de collecte et d'épuration ou gêner leur fonctionnement, créer une menace pour l'environnement.

* En cas de mouvement, sur la voie publique, d'engins de chantier ou d'éléments encombrant, le demandeur devra sécuriser ces déplacements par la présence d'une ou plusieurs personnes équipées de gilets fluorescents, qui seront chargées d'interrompre momentanément la circulation automobile et piétonnière.

* Pendant les périodes d'inactivité des chantiers/déménagements, notamment de nuit et les jours non ouvrables, les signaux en place seront déposés quand les motifs ayant conduit à les implanter auront disparu (présence de personnel, d'engins ou d'obstacles).

* Toutes dispositions devront être prises par le demandeur pour enlever immédiatement après exécution des ouvrages, les terres, graviers, ferrailles et matériaux de toute nature qui en proviendraient de manière à rendre le domaine public entièrement propre, libre et dans son état initial.

Article 4 : Toute infraction ou non-respect des articles 2 et 3 ci-dessus, entrainera **la nullité de l'arrêté, l'arrêt du chantier ou du déménagement et exposera le demandeur aux sanctions prévues par la loi.**

Article 5 : Le Commandant de la Communauté de Brigades de Gendarmerie de Casteljaloux, le Directeur des Services Techniques de la Mairie de Casteljaloux, le Directeur des Services Techniques de la Communauté des Communes, le Pétitionnaire, le Brigadier-Chef Principal de Police Municipale de Casteljaloux et tous les agents placés sous leurs ordres, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

12/02/2026 **Le Maire,**

MAIRIE DE CASTELJALOUX

Julie CASTILLO

AFFICHÉ ET PUBLIÉ LE : 17 FEV. 2026

MAIRIE DE CASTELJALOUX

OSAT

Document d'instruction d'une demande d'Arrêté de Circulation

Vu la demande présentée par **SPIE Citynetworks Bon Encontre ; TSA 70011 Chez Sogeling 69134 Dardilly Cedex**
qui sollicite une autorisation d'occuper le domaine public pour :

❑ Travaux n'excédant pas 4h et ne nécessitant qu'une occupation minimum du domaine public (véhicule, échelle, tréteaux, …). Les ouvertures dans les sols et les dépôts en tous genre sont interdits

Le domaine public doit pouvoir être libéré très rapidement

❑ Travaux excédant 4h, mais ne nécessitant pas de déclaration de projet de travaux.

■ **Travaux nécessitant une déclaration de projet de travaux auprès des services concernés par des installations proches du chantier : EDF – GDF – France Télécom – Service des Eaux – Service Assainissement, ….**

❑Déménagement

A l'adresse suivante : Grand Rue et Boulevard Victor Hugo à Casteljaloux

Le 9 mars 2026 (durée : 1 mois)

Considérant qu'il importe d'assurer la sécurité des usagers de la voie publique ainsi que celle des personnels chargés d'exécuter les différentes interventions,

PRESCRIPTIONS DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT ET DES MESURES DE SECURITE

❑ Circulation

○ .....

❑Si la circulation est possible, sur la zone des travaux : l'entreprise à l'obligation d'assurer l'accès aux services de secours en intervention / aux riverains.

❑ Fermeture de la rue

○ Aux heures de chantier (08h00 – 12h00 / 13h30 – 18h00)
○ Pendant toute la durée du chantier /déménagement

❑ Communication : 5 jours avant le début du chantier, le pétitionnaire devra informer par communiqué papier tous les riverains de la gêne occasionnée par les travaux et des possibilités de circulation sur la zone en chantier. Une copie du communiqué d'information devra être fournie à la mairie (Service Police Municipale).

■ **Stationnement :**

● **Réservé au droit du chantier**

■**Mise en sécurité du chantier**

● **Plot de sécurité** ○ Barrières ○ Ruban de chantier

■**Matérialisation du chantier (de jour comme de nuit avec vérification régulière du dispositif) :**

Rappel: La fourniture et la mise en place de l'ensemble de la signalisation est à la charge du pétitionnaire.

●**Annonce du chantier par panneaux AK5 – AK3**
○Route barrée par panneau KC1 (si nécessaire)
○ Circulation alternée par panneaux CK18 – BK15
○ Circulation alternée par feux tricolore par panneaux AK17
○ Circulation alternée manuellement par piquet K10
○ Flash pour la nuit
● **Déviation des PL par le service de la police municipale**
●**Stationnement interdit aux abords du chantier (hors véhicules liés au chantier) par panneaux BK 6 sur pied**
○ Vitesse limitée à 50km/h au droit du chantier, lorsque le chantier empiète sur une voie de circulation, par panneaux Bk14
○ Vitesse limitée à 30km/h au droit du chantier, lorsque le chantier empiète sur une voie de circulation, par panneaux Bk14
○ Interdiction de dépasser au droit du chantier par panneau Bk3

❑ Organisation d'un cheminement piétonnier sécurisé :

○ Couvert, dans le cas d'utilisation d'échafaudages
○ Sur la chaussée, à l'aide de barrières, plots de sécurité
○ Sur le trottoir ou côté opposé du chantier / déménagement (Panneaux JH)

❑ Mise en place de bâche de protection pour protéger le trottoir et la chaussée des projections de poussières, matériaux, peintures, ….

POLICE MUNICIPALE	OBSERVATIONS	SIGNATURE
	Favorable, sous réserve que le pétitionnaire respecte les prescriptions, et les mesures de sécurité énumérées ci-dessus.	



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé des transports

Demande de permission ou d'autorisation de voirie, de permis de stationnement, ou d'autorisation d'entreprendre des travaux

Code de la voirie routière L113-2 ; L115-1 à L116-8 ; L123-8 ; L131-1 à L131-7 ; L141-10 et L141-11
Code général des collectivités territoriales L2213-6 ; L2215-4 et L2215-5

Gestionnaires des réseaux routiers

803384680

cerfa

N° 14023*01

Le demandeur

Particulier ☐ service public ☐ maître d'oeuvre ou conducteur d'opération ☐ entreprise ☑

Nom : DELHOM Prénom : Julie

Dénomination : SPIE CITYNETWORKS BON ENCONTRE Représenté par :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : TSA 70011 - CHEZ SOGELINK

Code postal 6 9 1 3 4 Localité : DARDILLY CEDEX Pays : France

Téléphone 0 5 5 3 6 9 0 0 8 9 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : ___

Courriel : spie-citynetworks-bon-encontre-d@demat.sogelink.fr

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : Prénom :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

Code postal ___ Localité : Pays :

Téléphone ___ Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : ___

Courriel :

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°

Hors agglomération ☐ En agglomération ☑

Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + ☐ Point de Repère (PR) routier de fin d'application : + ☐

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : Boulevard Victor Hugo

Code postal 4 7 7 0 0 Localité : CASTELJALOUX

Document d'urbanisme antérieur *(déclaration de travaux ou permis de construire)* :

Référence cadastrale : Section(s) : Parcelle(s) : Lieu-dit :

Nature et date des travaux

Pose de compteur / branchement aux réseaux ☐ (1) N° de chantier délivré par la Collectivité : 2026020504416D

	Pose de clôtures	Pose de portail (portillon)	Plantations
À l'alignement	oui ☐ non ☐	oui ☐ non ☐	oui ☐ non ☐
En retrait de l'alignement	___ mètres	___ mètres	___ mètres

Dépôt ou Stationnement ☐ (2) Saillie ou Surplomb ☐ (2) Aménagement d'accès ☐ (2) Ouvrages divers ☐ (1)

Station service ☐ Renouvellement ☐ Création ☐

Autres ☐

Date prévue de début d'application 0 9 0 3 2 0 2 6 Durée d'application (en jours calendaires) : 9 0

Nota : Pour connaître la délimitation du domaine public routier au droit d'une propriété riveraine, il faut déposer, auprès du gestionnaire de la route concernée et selon les modalités qu'il aura fixées, en complément, une demande d'alignement individuel.

(1) Compléter le cadre ouvrages divers (2) compléter le cadre correspondant

(0) N° délivré par la Collectivité lorsque vous avez déclaré votre intention de réaliser des travaux. Exemple : N° Lyvia pour Lyon Métropole

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

Dépôt ou stationnement (2)

Demande initiale ☑ Prolongation ☐ référence du permis de stationnement : .....

Nature du dépôt ou stationnement { Matériaux ☐ Benne ☐ Grue ☐ Etalage ☐ / Echafaudage ☐ Mobilier urbain ☐ Terrasses de café ☐ Vente le long de la voie ou sur aire de service ☐ / Autres *(à préciser)* ☐ : .....

Saillie ou surplomb (2)

Largeur : de la voie ___ mètres de la saillie ___ mètres

des trottoirs ___ mètres Hauteur sous saillie ___ mètres

Aménagement d'accès (2)

Avec franchissement de fossé ☐ : Diamètre du tuyau ___ millimètre Longueur ___ mètres

Distance par rapport à l'axe de la chaussée ___ mètres Nature du tuyau : .....

Sans franchissement de fossé ☐ Largeur de l'aménagement ___ mètres

Ouvrages divers (1)

Travaux sur ouvrages existants ☑ Installation nouvelle ☐

Réseaux aériens ou souterrains ou branchement :

Eau potable ☐ Eaux pluviales ☐ GDF ☐ Opérateurs réseaux ☐

Eaux usées ☐ EDF ☑ Autres *(à préciser)* ☐ : .....

	Sous voirie	Sous accotement ou trottoirs
Tranchée longitudinale	10. mètres	___ mètres
Tranchée transversale	___ mètres	___ mètres
Fonçage	___ mètres	___ mètres

Aménagement de surface ou équipements :

Stationnement ☐ Arrêt bus ☐ Passage supérieur ou inférieur ☐ Équipements de la route ☐

Autres (à préciser) ☐ : .....

Pièces jointes à la demande

Afin de permettre et de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'autorisation est accompagnée des pièces suivantes détaillées par nature de travaux.

1 - Pour toute demande

Plan de situation 1/10 000 ou 1/20 000ème ☐ Plan de localisation précis 1/1 000 ou 1/ 2 000ème ☐(3) Photos ☐

2 - Pièces complémentaires par nature de demande

2a - Clôtures/portails/Plantations/Dépôt ou stationnement/surplomb

Coupes longitudinales et transversales indiquant l'emprise occupée du domaine public 1/50ème ☐

2b - Aménagement d'accès/ouvrages divers portant atteinte au patrimoine

Plan des ouvrages projetés 1/200 ou 1/500ème ☐ Cahiers des coupes techniques de tranchées 1/50ème ☐

Plan de détails de franchissement des points singuliers 1/50ème ☐

2c - Station service : Plan d'implantation des pistes avec signalisation de police 1/200 ou 1/500ème ☐

J'atteste de l'exactitude des informations fournies ☑

Fait à : DARDILLY CEDEX Le : 05/02/2026

Nom : DELHOM Prénom : Julie Qualité : .....

Signature certifiée Sogelink

(3) Extrait cadastral ou équivalent



Système géodésique : WGS 84
EPSG : 4326

Emprise au format GML :

<gml:MultiPolygon xmlns:gml='http://www.opengis.net/gml' srsName='EPSG:4326'><gml:polygonMember><gml:Polygon><gml:outerBoundaryIs><gml:LinearRing><gml:coordinates>0.0894153,44.31405607 0.08986054,44.313939 0.08960574,44.31344769 0.08914171,44.3134784 0.0894153,44.31405607</gml:coordinates></gml:LinearRing></gml:outerBoundaryIs></gml:Polygon></gml:polygonMember></gml:MultiPolygon>

Polygone 1
(44.314056 0.089415);(44.313939 0.089861);(44.313448 0.089606);(44.313478 0.089142);(44.314056 0.089415);

Zimbra **policemunicipale@mairie-casteljaloux.fr**

Demande d'autorisation de voirie - 803384680 - CASTELJALOUX

De : ne pas repondre <ne_pas_repondre@sogelink.fr> jeu., 05 févr. 2026 15:43
Objet : Demande d'autorisation de voirie - 803384680 - CASTELJALOUX 5 pièces jointes
À : policemunicipale@mairie-casteljaloux.fr

DICT demande d'arrêté

La solution en ligne pour le traitement
et l'échange des documents de chantiers

05 FÉVRIER 2026

Demande disponible

Bonjour,

Vous avez reçu de la part de **SPIE SA** une demande d'autorisation de voirie qui concerne votre territoire.

Pour visualiser cette déclaration et répondre à l'émetteur, cliquez sur le lien suivant : Voir et répondre à la demande

Gagnez du temps ! La page proposée vous permet de répondre directement au demandeur.

Si vous souhaitez tout de même répondre par courriel, n'oubliez pas d'ajouter à votre retour le numéro de demande suivant :

803384680

Pour toute question, nous restons à votre disposition par email à l'adresse suivante : support@sogelink.com .

Cordialement,
L'équipe Sogelink

Ceci est un email automatique, merci de ne pas y répondre.

www.sogelink.com

Copyright © 2026. Tous droits réservés

Zimbra **policemunicipale@mairie-casteljaloux.fr**

RE: Demande d'arrêté de circulation et de stationnement - SOLUTION TECHNIQUE RENOV IMM - SC AMAELE- CASTELJALOUX

De : TOUZE Armand <armand.touze@spie.com> ven., 06 févr. 2026 15:03
Objet : RE: Demande d'arrêté de circulation et de stationnement - SOLUTION TECHNIQUE RENOV IMM - SC AMAELE- CASTELJALOUX 2 pièces jointes
À : Police Municipale Casteljaloux <policemunicipale@mairie-casteljaloux.fr>

Bonjour,

Nous pouvons nous donner rendez-vous à 10h sur place.

Cordialement.

De : Police Municipale Casteljaloux <policemunicipale@mairie-casteljaloux.fr>
Envoyé : vendredi 6 février 2026 14:59
À : TOUZE Armand <armand.touze@spie.com>
Objet : RE: Demande d'arrêté de circulation et de stationnement - SOLUTION TECHNIQUE RENOV IMM - SC AMAELE- CASTELJALOUX

ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur. Ne cliquez pas sur les liens et-ou n'ouvrez pas les pièces jointes à moins de connaître l'expéditeur et de s'assurer que le contenu est sûr.

Bonjour,

Nous sommes disponibles le 10 février.

Cordialement

Coralie CHARRIE
Police Municipale

Le 6 févr. 2026 09:48, TOUZE Armand <armand.touze@spie.com> a écrit :

Bonjour à tous,

Pour les travaux situés dans la Grand Rue nous ne pouvons malheureusement pas intervenir le lundi 9 février.

Mais nous pouvons organiser une visite, affin dévaluer les moyens qui nous seront possible, je peux vous proposer la date du 09/02/2026 après midi ou 10/02/2026.

Je reste à votre disposition pour fixer une date et l'heure.

Cordialement.

De : Mohamed TAIZOU <m.taizou@mairie-casteljaloux.fr>
Envoyé : vendredi 6 février 2026 08:16
À : BOTTA Elodie <elodie.botta@spie.com>
Cc : Police Municipale Casteljaloux <policemunicipale@mairie-casteljaloux.fr>; Sébastien DAROS, Sébastien <Sebastien.DaRos@lotetgaronne.fr>; MORGADO José <jose.morgado@spie.com>; TOUZE Armand <armand.touze@spie.com>
Objet : Re: Demande d'arrêté de circulation et de stationnement - SOLUTION TECHNIQUE RENOV IMM - SC AMAELE- CASTELJALOUX

ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur. Ne cliquez pas sur les liens et-ou n'ouvrez pas les pièces jointes à moins de connaître l'expéditeur et de s'assurer que le contenu est sûr.

Bonjour à tous,
Les travaux situés dans la Grand Rue sont localisés dans une zone étroite, avec une circulation importante de poids lourds.
Serait-il possible de convenir d'un rendez-vous sur site, en présence de la Police Municipale, afin de déterminer précisément l'emprise du chantier, d'évaluer la gêne occasionnée et d'étudier la nécessité éventuelle d'une déviation pour les poids lourds ?
(Pour info ce lundi 9 février la Grand'rue est fermée toute la journée à la circulation pour la réalisation d'une ITV. Vous serait-il possible de réaliser votre intervention ce jour là?)
Je reste à votre disposition pour fixer une date.
Cordialement,

Mohamed TAÏZOU
Directeur des Services Techniques
Mairie de Casteljaloux
47700 CASTELJALOUX
Mail public : dst@mairie-casteljaloux.fr
05.53.93.48.11
06.29.17.47.18
https://mairie-casteljaloux.fr/

De: "BOTTA Elodie" <elodie.botta@spie.com>
À: "Police Municipale Casteljaloux" <policemunicipale@mairie-casteljaloux.fr>, "dst" <dst@mairie-casteljaloux.fr>, "Sébastien DAROS, Sébastien" <Sebastien.DaRos@lotetgaronne.fr>
Cc: "MORGADO José" <jose.morgado@spie.com>, "TOUZE Armand" <armand.touze@spie.com>
Envoyé: Jeudi 5 Février 2026 16:19:23
Objet: Demande d'arrêté de circulation et de stationnement - SOLUTION TECHNIQUE RENOV IMM - SC AMAELE- CASTELJALOUX

Bonjour,

Dans le cadre des travaux **Enedis**, pour un **Raccordement de réseaux « SOLUTION TECHNIQUE RENOV IMM - SC AMAELE »** nous vous remercions de bien vouloir prendre un **arrêté de circulation et de stationnement.**

Nous avons prévu un démarrage des travaux à partir du **Lundi 09 Mars 2026** pour une **durée de 1 mois** sur les routes suivantes :

- **Boulevard Victor Hugo (RD 655)**
- **Grande Rue (RD 933)**

A ce titre, vous trouverez, ci-joints, les plans chantier indiquant les zones de travaux.

Des panneaux de signalisation temporaire (circulation alternée, panneau chantier etc..) seront mis en place tout le long du chantier et suivront l'avancement des travaux.

Afin de sécuriser le chantier, nous souhaiterions travailler en **chaussée rétrécie** avec mise à disposition d'emplacement devant les bâtiments concernés.

Si vous avez des questions ou besoin d'informations complémentaires n'hésitez pas à me contacter.

Vous souhaitant bonne réception de la présente,

Cordialement,

Elodie BOTTA
Assistante

Tel : +33 (0)5.53.69.00.60
elodie.botta@spie.com

SPIE
SPIE CityNetworks
Direction Opérationnelle Sud
41 rue Denis Papin - ZI Jean Malèze – CS 40086
47240 Bon Encontre
www.spie.com

Ce message et toutes les pièces jointes (ci-après le "message") sont confidentiels et établis à l'intention exclusive de ses destinataires. Toute modification, édition, utilisation ou diffusion non autorisée est interdite. Tout message électronique est susceptible d'altération. SPIE et ses filiales déclinent toute responsabilité au titre de ce message s'il a été altéré, déformé, falsifié, édité ou diffusé sans autorisation. This message and any attachments (the "message") are confidential and intended solely for the addressees. Any unauthorised alteration , printing , use or dissemination is prohibited. E-mails are susceptible to alteration. SPIE nor any of its subsidiaries or affiliates shall be liable for the message if altered, changed, falsified, printed or disseminated without authorisation.
Ce message et toutes les pièces jointes (ci-après le "message") sont confidentiels et établis à l'intention exclusive de ses destinataires. Toute modification, édition, utilisation ou diffusion non autorisée est interdite. Tout message électronique est susceptible d'altération. SPIE et ses filiales déclinent toute responsabilité au titre de ce message s'il a

été altéré, déformé, falsifié, édité ou diffusé sans autorisation. This message and any attachments (the "message") are confidential and intended solely for the addressees. Any unauthorised alteration , printing , use or dissemination is prohibited. E-mails are susceptible to alteration. SPIE nor any of its subsidiaries or affiliates shall be liable for the message if altered, changed, falsified, printed or disseminated without authorisation.
Ce message et toutes les pièces jointes (ci-après le "message") sont confidentiels et établis à l'intention exclusive de ses destinataires. Toute modification, édition, utilisation ou diffusion non autorisée est interdite. Tout message électronique est susceptible d'altération. SPIE et ses filiales déclinent toute responsabilité au titre de ce message s'il a été altéré, déformé, falsifié, édité ou diffusé sans autorisation. This message and any attachments (the "message") are confidential and intended solely for the addressees. Any unauthorised alteration , printing , use or dissemination is prohibited. E-mails are susceptible to alteration. SPIE nor any of its subsidiaries or affiliates shall be liable for the message if altered, changed, falsified, printed or disseminated without authorisation.

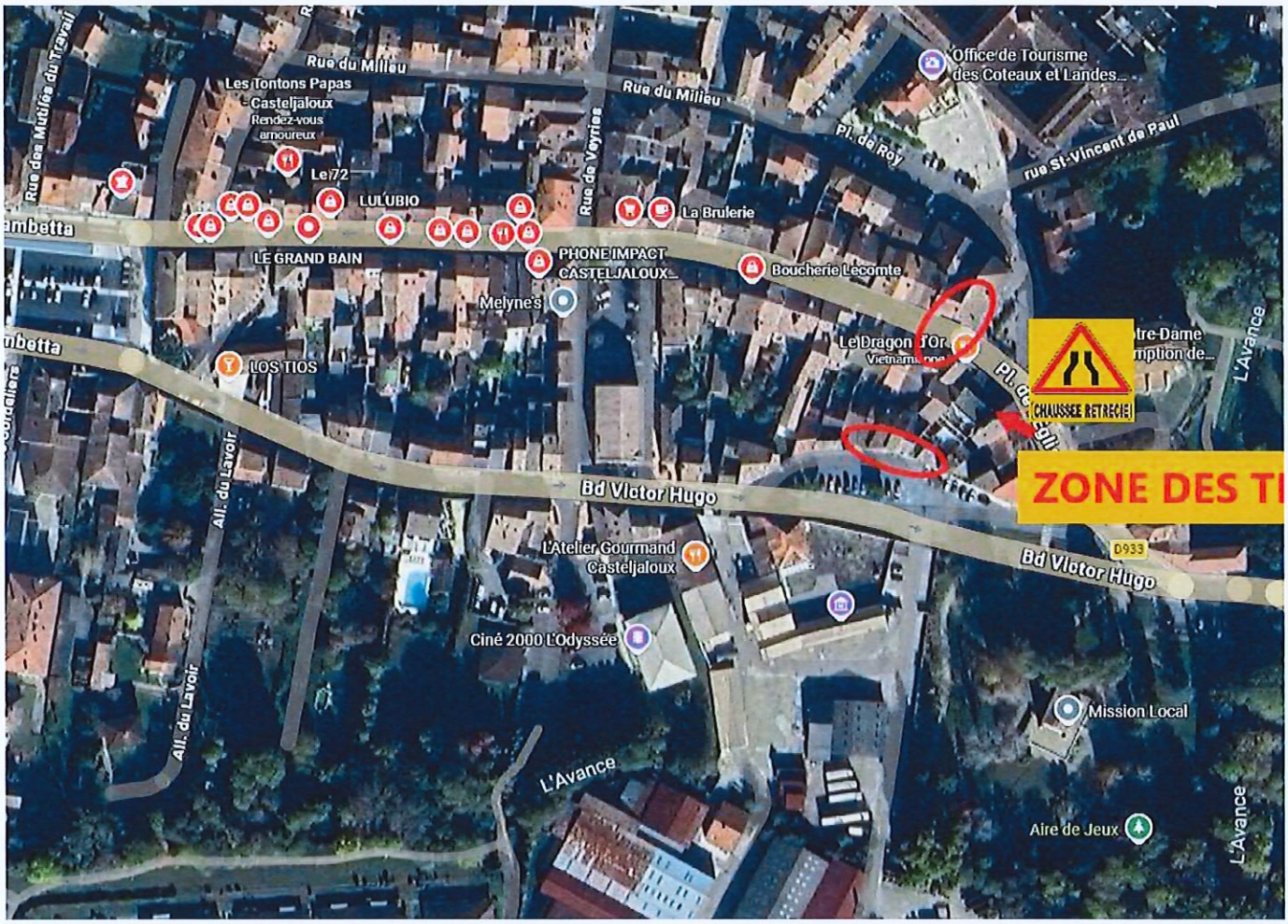
Rue du Milieu
Les Tontons Papas
Casteljaloux
Rendez-vous amoureux
Le 72
LULUBIO
La Brulerie
LE GRAND BAIN
PHONE IMPACT CASTELJALOUX
Boucherie Lecomte
Melyne's
LOS TIOS
Office de Tourisme des Coteaux et Landes...
Pl. du Roy
rue St-Vincent de Paul
Rue de Veyries
Rue des Mutilés du Travail
Le Dragon d'Or
CHAUSSEE RETRECIE
ZONE DES TI
Bd Victor Hugo
D933
All. du Lavoir
L'Atelier Gourmand Casteljaloux
Ciné 2000 L'Odyssée
Mission Local
Aire de Jeux
L'Avance


Stationnement nacelle avec empiètement
chaussée devant le bâtiment
Grande Rue

Grille d'identification des enjeux du projet

Coordonnées du maître d'ouvrage

Nom (personne morale ou physique) :	M. Jean Michel GOSSEREZ
Département :	47 DU LOT-ET-GARONNE
Commune :	47052 - CASTELJALOUX
Adresse :	ENEDIS - Site Ingénierie de Agen Rue Francis Carco 47924 AGEN CEDEX
Téléphone :	06 43 17 82 15
Mail :	jean-michel.gosserez@enedis.fr
Référence, Nom et détails du projet :	DC26/088828 25E476 SOLUTION TECHNIQUE RENOV IMM - SC AMAELE 3 Grand rue

Création ou modification d'une ligne [X]

Longueur : 21 m
Section du câble : T70 / BT 3x95
Nature du câble : Alu

Ligne en partie aérienne	X
Ligne en partie souterraine	X
En zone urbaine	X
En zone périurbaine	-
En zone rurale	-
Avec impact sur l'activité agricole	-
Avec traversée de voirie	-
Arrêtés de travaux sur voirie délivrés	-
Avec Impact sur la circulation	-
Avec traversée de voie ferroviaire	-
Avec traversée de cours d'eau	-
À proximité d'autres réseaux	X
Dans le domaine public	X
Dans le domaine privé	X
Sans tous les accords amiables	-
Avec usage de servitudes existantes	-

Création ou modification d'un/de poste(s) [-]

Type de poste :

Dans l'emprise d'un poste existant	-
Sans modifications de cette emprise	-
Création d'un/de nouveau(x) poste(s)	-
Avec maîtrise foncière	-
Dépôt de déclaration préalable d'urbanisme (emprise au sol > 5m² ou secteur sauvegardé)	-

Pour tous les projets

Dans le périmètre de protection d'un monument historique	X
Dans une zone protégée	
ZNIEFF 1	-
ZNIEFF 2	-
Désignation :	-
Natura 2000	-
Désignation :	-
Parc Naturel Régional	-
Parc National	-
Autres	-
Précisez :	

Projet en zone particulière	-
Zone très humide	X
Zone inondable	-
Zone sismique	X
Zone d'instabilité de terrain (glissements, chutes de blocs...)	-
Zone particulièrement fréquenté par les oiseaux (migration, nidification)	-
Autres	-
Précisez :	

Incidences :	-
Défrichement, abatages d'arbres	-
Pollution prévisible	-
Nature de la pollution :	
Destruction ou détérioration d'habitat animal	-
Perturbation d'espèces (reproduction, repos, alimentation...)	-
Destructions d'espèces	-
Autres	-
Précisez :	

Impact du projet

Le projet n'est pas susceptible d'avoir un impact significatif[1] sur l'environnement	X
Le projet présente un impact significatif sur l'environnement, un dossier approfondi doit être réalisé par le porteur de projet.	-

[1] À titre d'information, le projet est susceptible d'avoir un impact lorsque :
- une surface relativement importante ou un milieu d'intérêt communautaire ou un habitat d'espèce est détruit ou dégradé ;
- une espèce d'intérêt communautaire est détruite ou perturbée dans la réalisation de son cycle vital.

Site Ingénierie de Agen
Rue Francis Carco
47924 AGEN CEDEX

ENEDIS
L'ELECTRICITE EN RESEAU

DEPARTEMENT DU LOT-ET-GARONNE

Affaire N° : DC26/088828 RAC-25-2GXY393V8K	**SOLUTION TECHNIQUE RENOV IMM - SC AMAELE** **3 Grand rue** Issu du Poste SourceCASTELJA - Départ HTA PISCINE "CSLJAC0006" Issu du poste : CB 47052 P0008 "MAIRIE"
Nom du fichier informatique : A-DC26 088828-Pour Accord	**Commune : 47052 - CASTELJALOUX**
N° de consultation G.U. : 2025061201530PAG	Système / référentiel du plan : Projection CC Lambert 93 / RGF93 Coordonnées géographiques : Latitude : 44.31356 Longitude : 0.089407
N° de plan : 25E476	

Interlocuteurs	Nom	Téléphone	e-mail
Maître D'ouvrage : Chargé d'affaire ENEDIS	Jean Michel GOSSEREZ	06 43 17 82 15	jean-michel.gosserez@enedis.fr
Bureau d'études :	Débora BARDOU	06 19 45 41 30	d.bardou@microtopo.fr
Réalisateur des Travaux			

Modifications	N°	Demandées		Etablies		Vérifiées	
	Indice	Par	Le	Par	Le	Par	Le
Plan Pour Accord	A	ENEDIS	12/06/2025	BARDOU	16/07/2025	VERGNES	16/07/2025

APPROBATION DEFINITIVE ET CONTRÔLE QUALITE

BUREAU D'ETUDES			MAITRE D'ŒUVRE		
Nom	Date	Signature	Nom	Date	Signature
LANDAIS Jean-Marc	16/07/25		Jean Michel GOSSEREZ	16/07/25	

PLAN MINUTE

ENTREPRISE TRAVAUX	Nom	Date	Signature

IDENTIFICATION BUREAU D'ETUDES

SARL MICROTOPO - ZAC Agen-Sud – 1012, Avenue du Midi 47000 AGEN
Géoréférencement et Détection tous réseaux
Topographie-Cartographie ~ Etudes de réseaux
Maîtrise d'œuvre ~ Démarches domaniales
Prestataire localisation réseaux Géoréférencement & détection BUREAU VERITAS Certification
05.53.48.46.60 05.53.48.16.60 microtopo@wanadoo.fr

LÉGENDE TRACÉ RÉSEAUX

HTA Aérienne à Construire
HTA Aérienne Existante
HTA Aérienne à Déposer
HTA Souterraine à Construire
HTA Souterrainne Existante
HTA Souterraine à Abandonner
BTA Aérienne à Construire
BTA Aérienne à Renforcer
BTA Aérienne Existante Nue
BTA Aérienne ExistanteTors
BTA Aérienne à Supprimer
Branchements Aériens 2fils Pos 2fils Ex 4fils Pos 4fils Ex
BTA Souterrainne à Construire
BTA Souterrainne Existante
BTA Souterrainne à Abandonner
BTA Brt sout. Existant
BTA Brt sout. à construire

Symbologie générale de Dépose
Fourreaux

Emprise Zone de Détection
ZIC / ZOL (Zone soumise à IC / Zone soumise à OL)

Eaux Pluviales > 250
Eaux Pluviales <= 250
Eau Potable
Eaux Usées > 250
Eaux Usées <= 250
Rés. Tél. Pleine Terre
Rés. Tél. sous Fourreaux
Rés. Tél. Aérien
Réseaux Cablés
Signalisation
Téléreport
Gaz Existant
Réseau de chaleur
HTB / THT
E.P. Souterrain Existant

CLASSE DE PRÉCISION DES OUVRAGES SOUTERRAINS

Classe A : ou ou —A—
Classe B : Aucun élément particulier ou —B—
Classe C : « ? » ou « tracé incertain» ou —C—

LÉGENDE DES SYMBOLES

SUPPORTS BETON HTA OU BTA	Simple	Portique	PH61
Existant			
A Implanter			
A déposer			

SUPPORT BOIS ⊗ SUPPORT F.T. Ⓣ

INTERRUPTEUR AERIEN IA1 - IA2 - M2S - DRRA

EXISTANT INFO T.S.T. — SUPPORT : — REPERE : — EXISTANT : XXXXXXXXXXXXX — Equipement à poser : XXXXXXXXXXXXX — Equipement à déposer : XXXXXXXXXXXXX

A IMPLANTER INFO T.S.T. — SUPPORT : — REPERE : — EXISTANT : XXXXXXXXXXXXX — Equipement à poser : XXXXXXXXXXXXX — Equipement à déposer : XXXXXXXXXXXXX

A DEPOSER — SUPPORT : — REPERE : — Equipement à déposer : XXXXXXXXXXXXX

LAMPE EP	Existante	A Réaliser	A déposer
	✳	✳	✳

MISE A LA TERRE	Existante	A réaliser
	0,35	0,50

ARMOIRES DE COUPURE HTA ET POSTES DE TRANSFORMATION

	AC(3)M	AC(3)T	PSSA	PRCS	PUIE	PSSB	PUC	PAC	CBU
Existant	ACM	ACT	PSSA	PRCS	PUIE	PSSB	PUC	PAC	CBU
A poser	ACM	ACT	PSSA	PRCS	PUIE	PSSB	PUC	PAC	CBU

ACCESSOIRES

Coffret Brt	Brt+Repiqu.	T.J.	C400	Etoilement	Fausse Coupure	Grille Coupure	3.D	REMBT	Jonction ou Dériv. BTA	Jonction ou Dériv. HTA
□		TJ	400	E	FC	G.C	3 D	REMBT		

ÉTIQUETTE POSTE HTA/BTA

Désignation	Existant	Projeté
Type		
Puissance Transfo.		
Tableau HTA		
Raccordement HTA		
Liaison Transfo-Tableau		
Nombre Départs BTA		
Tableau BTA		
EP-Télécommandes-Divers		
Réglage Prise Transfo à Vide		

ÉTIQUETTES COFFRETS RÉSEAUX OU BRANCHEMENT

XXXXX	XXXX	REMBT	B2
Observation :			
1 XXXXXXXXXXXXX 1 XXXXXXXXXXXXX 1 XXXXXXXXXXXXX 1 XXXXXXXXXXXXX 1 XXXXXXXXXXXXX 1 XXXXXXXXXXXXX			

		Branchement	
Observation :			
1 XXXXXXXXXXXXX 1 XXXXXXXXXXXXX 1 XXXXXXXXXXXXX 1 XXXXXXXXXXXXX 1 XXXXXXXXXXXXX 1 XXXXXXXXXXXXX			

PLAN DE SITUATION DES TRAVAUX

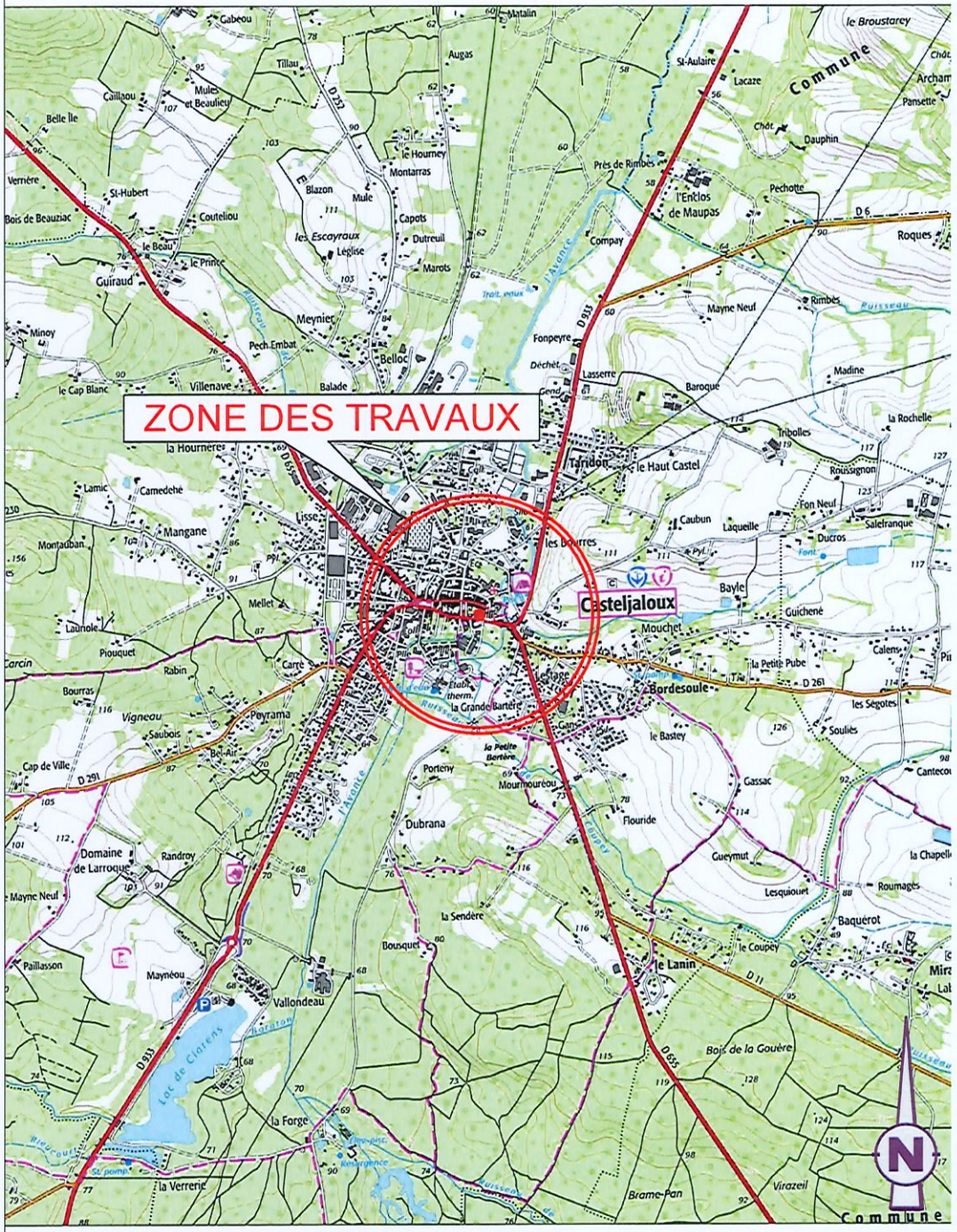

ECHELLE 1/25 000

PLAN DES RÉSEAUX EXISTANTS et de DÉCOUPAGE DES FOLIOS

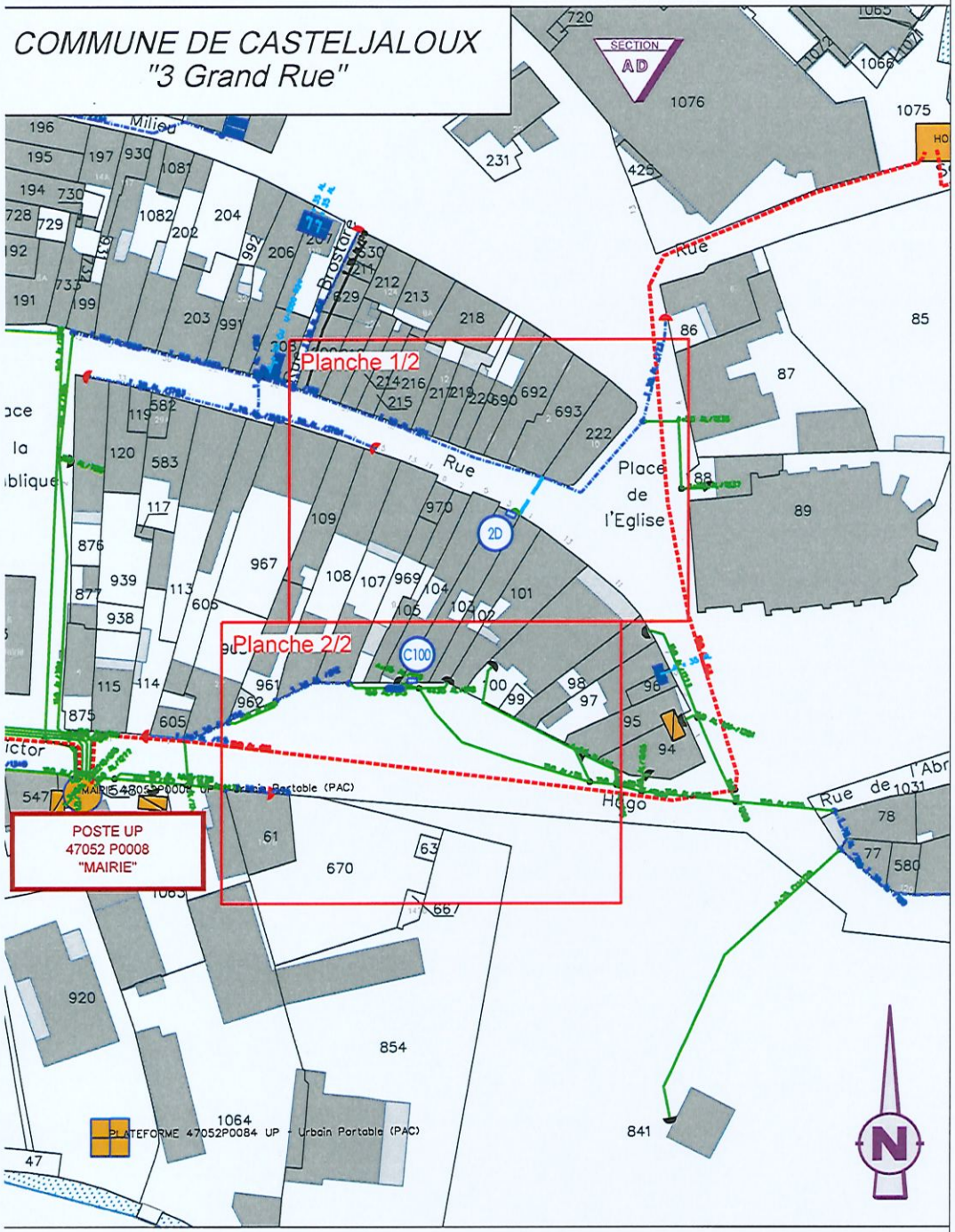

EXTRAIT CADASTRAL DE LA ZONE DES TRAVAUX AU 1/1000

SCHEMA DE PRINCIPE AVANT TRAVAUX

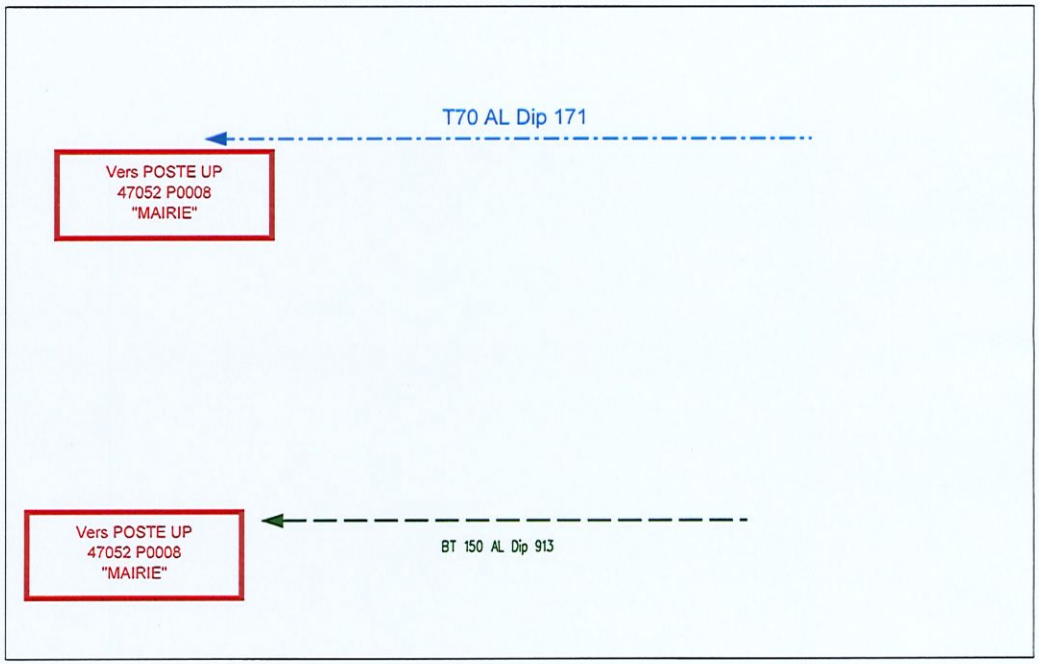

SCHEMA DE PRINCIPE APRÈS TRAVAUX

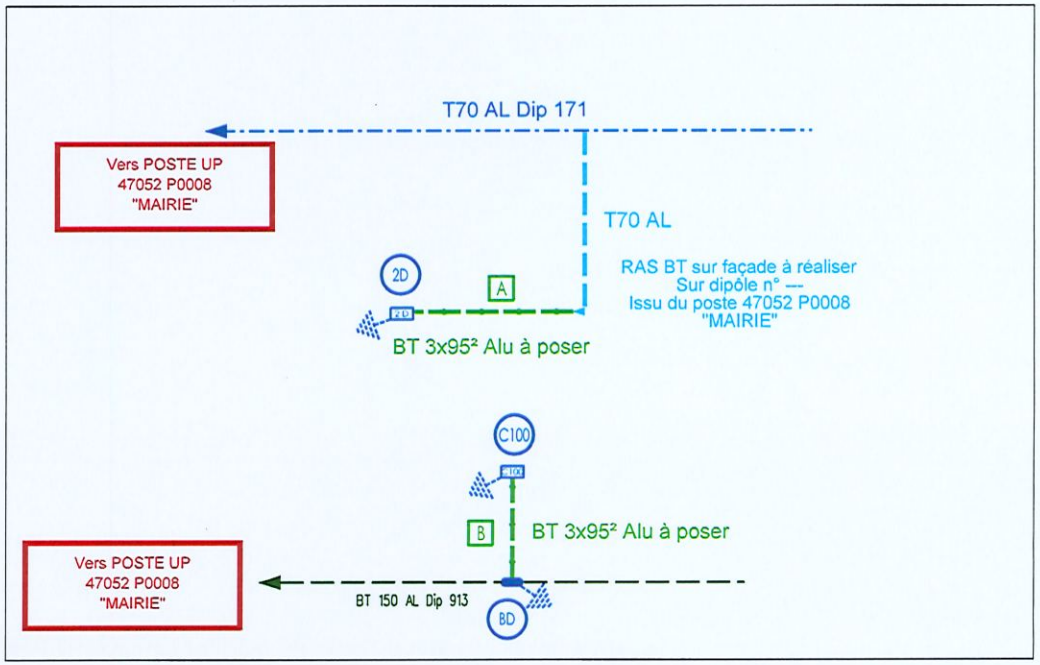



Tableau des Longueurs

Commune : CASTELJALOUX — **N° INSEE : 47052**

AERIEN	Repère plan	Nature	Section	Nbre de fils	Longueur géo. (m)	Longueur électrique (m)	Poids (Kg)	Nbre de RAS	Supports à poser : Supports d'arrêt / angle	Supports d'alignement : Béton	Supports d'alignement : Bois	Supports métalliques
HTAA												
	Sous-total :											
BTAA	F1 - a	TORS	3x70² + 1x54² Alu	1	16	17	17 kg	1				
	Sous-total :				16 m	17 m	17 kg	1				

SOUTERRAIN	Repère plan	Nbre de câbles	Long. de tranchée	Longueur électrique par Type et Section : BTA 3x95² +1x75² Alu	Longueur géographique (m) : TR 2C 11	CH 3C 11	Fonçage	Forage dirigé	Encorbellement	Fourreaux TPC Ø90	Ø110	Ø160
Longueurs et coupes types (m)	a - 2D	1	2	4	2							
	BD - b	1	1	2		1						
	b - C100	1	2	4	2							
	Sous-total :		5	10	4	1						

Récapitulatif Câble / Fourreaux	HTAS 50²	95²	150²	240²	BTAS - réseau 95²	150²	240²	BTAS - branchement 25²	35²	TLRPT	Fourreaux Ø90	Ø110	Ø160
Sous-total :					10 m								

POSTE/ ARMOIRE	Nom	Numéro GDO	Type	Puissance	Tension	Equerre	Cellule	TI	Coffret EP	TIPI
Poste HTA / BT	MAIRIE	47052 P0008	CB							
Poste HTA / BT										
Armoire HTA				X						
Mutation transfo.										

Fourniture Neuf ☐ oui ■ non

Passage de : à

Branchements

Code Repère Plan	Type (lieuC)	Type Utilisation (C ou P ou M)	Type Branch	LR : Liaison Réseau — Repère du Plan	Action	Type technique	Section / Nature	Long. Géo. (en m)	Long. Elec (en m)	Gaine TPC	Renvoi	DI : Dérivation Individuelle — Repère du Plan	Action	Type technique	Section / Nature	Long. Géo. (en m)	Long. Elec (en m)	Gaine TPC	Renvoi
a - 2D	C	C	ocu	A - 2D	Pose	S	95² Alu	2	6			2D - CM							

DEPOSE	Repère plan	Nature	Section	Nbre	Longueur géo. (m)	Longueur électrique (m)	Poids des conducteurs	Supports à déposer : Supports d'arrêt / angle	Supports d'alignement : Béton	Supports d'alignement : Bois	Supports métalliques	Massifs
Souterrain												
Abandon HTAS												
	Sous-total :											
Abandon BTAS												
	Sous-total :											
Aérien												
Dépose HTA												
	Sous-total :											
Dépose BT	c - c1	BRN	4x25² Alu	1	5 m	5	2 kg					
	Sous-total :											

Dépose Poste / Armoire	Repère plan	Type	Tension	Puissance	Nom	Numéro GDO	Accessoires à déposer : Passage busé	Accès : marches (Nbre)	Accès : ponceau	Poste bâti : Surface au sol (m²)	Poste bâti : h. (m)
Dépose Poste HTA / BT											
Dépose Armoire											
Démolition Poste Bâti.											

Commentaires sur l'affaire :

COUPE(S) TYPE(S)

Tranchée sous trottoirs, pistes cyclables
Compactage des remblais selon la méthode du SETRA
FAMILLE TROTTOIR AVEC ASSISE BETON (TR2)

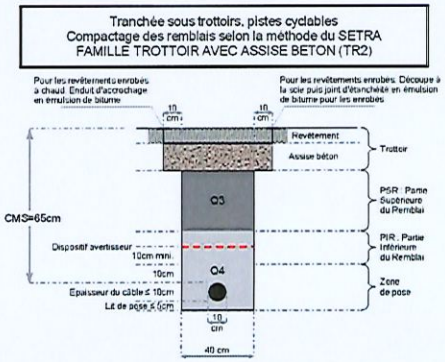

Coupe type	Réfection	Epaisseur Revêtement
TR2C	Enrobé à chaud, enrobé à froid, béton, mortier	5 cm
TR2D	Enrobés de couleur, pavés, dallages	5 cm pour l'enrobé
TR2E	Asphaltes, béton désactivé	3 cm pour l'enrobé 10 cm pour le béton désactivé

Tranchée sous chaussées
Compactage des remblais selon la méthode du SETRA
Trafic de type t5 à t0

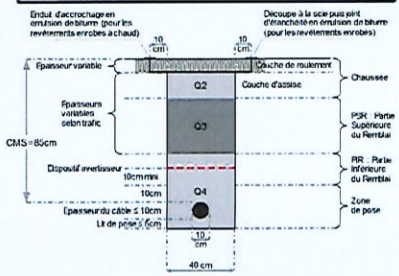

Coupe type	Réfection	Epaisseur Revêtement
CH3A	Empierrement, sablage, gravillonnage	
CH3B	Bicouche, Tricouche	1 cm
CH3C	Enrobé noir à chaud, enrobé à froid	5 cm mini pour l'enrobé
CH3D	Enrobés de couleur, pavés, dallages	5 cm mini pour l'enrobé

TABLEAU RECAPITULATIF DES DIFFERENTES FORMES DE PRISES DE TERRE

Forme de terre	A	B	C	D	F	G	H	I	J1	J2
Coef. K	0,6	0,17	0,34	0.38	0.20	0.24	0,14	0,10	0,10	0,06
Résistivité ρ en Ωm	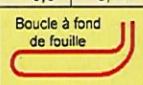					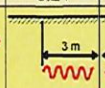	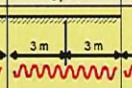	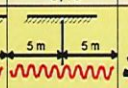	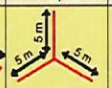	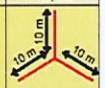
	Poteau périmètre 2 m	Poste HTA/BT périmètre 10 m	Long. 3 m	Long. 3 m	Grille en tranchée 2,5 m	Serpentin 1 tranchée de 3 m Conducteur 10 m	Serpentin 2 tranchées de 3 m Conducteur 2x10 m	Serpentin 2 tranchées de 5 m Conducteur 2x15 m	Patte d'oie 3 branches de 5 m + 1 piquet central 3 m.	Patte d'oie 3 branches de 10 m + 1 piquet central 5 m.
50 Ωm	30 Ω	8 Ω	17 Ω	19 Ω	10 Ω	12 Ω	7 Ω	5 Ω	5 Ω	3 Ω
100 Ωm	60 Ω	17 Ω	34 Ω	37 Ω	20 Ω	25 Ω	14 Ω	10 Ω	10 Ω	6 Ω
200 Ωm	120 Ω	34 Ω	66 Ω	75 Ω	40 Ω	50 Ω	28 Ω	20 Ω	20 Ω	12 Ω
300 Ωm		50 Ω	100 Ω	112 Ω	60 Ω	75 Ω	42 Ω	30 Ω	30 Ω	18 Ω
400 Ωm		66 Ω	133 Ω	149 Ω	80 Ω	100 Ω	56 Ω	40 Ω	40 Ω	24 Ω
500 Ωm					100 Ω	125 Ω	70 Ω	50 Ω	50 Ω	30 Ω
750 Ωm					150 Ω	180 Ω	105 Ω	75 Ω	75 Ω	45 Ω
1 000 Ωm					300 Ω	240 Ω	140 Ω	100 Ω	100 Ω	60 Ω

Efficace vis-à-vis des courants de foudre et à 50Hz — Efficace seulement à 50Hz

Tableau Récapitulatif des Terres de Postes

Repère	Régime de Neutre HTA du départ de Poste Source	TM / TN Interconnexion ou Séparation	RM max	RN max	Date de la Mesure RN	Résistance RN mesurée

Tableau Récapitulatif des Prises de Terres Individuelles (Masse et Neutre)

Repère	Valeur lue au telluromètre	Résistivité du Terrain calculée	Résistance obtenue par le calcul (en Ωm)	Type de terre envisagée	Résistance mesurée après travaux	Date de la mesure
				-		

Mesures de résistivité des terres non réalisables - Bitume

Tableau Récapitulatif des mesures de Couplage entre la Terre des Masses et les Terres du Neutre

Repère	Valeur lue au telluromètre	Résistivité du Terrain calculée	Résistance obtenue par le calcul (en Ωm)	Type de terre envisagée	Résistance mesurée après travaux	Date de la mesure

COMMUNE DE CASTELJALOUX
"3 Grand Rue"

SECTION AD

RAS BT sur façade à réaliser
Sur dipôle n° ---
Issu du poste 47052 P0008
"MAIRIE"

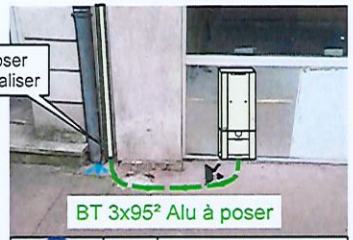

2D	POSE	BORNE ECP-2D
Issu du Poste : 47052 P0008	Câble ou Dipôle : A	
Observation : à encastrer par le client		

à Poser :
1 Borne ECP-2D
1 RACC BT 3x95² Alu
1 Racc liaison B
1 MALT



Distance entre réseaux

	Textes de référence	Valeur Prescrite
Assainissement conduites diamètre extérieur <= 0,7 m	NF P-98-332	0,40 m en parallèle 0,20 m en croisement
Assainissement conduites diamètre extérieur > 0,7 m	NF P-98-332	0,50 m en parallèle 0,20 m en croisement
Assainissement regards, ouvrages divers...	NF P-98-332	0,20 m
Eau potable distribution conduites, accessoires	Arrêté technique du 17 mai 2001	0,20 m
BT, HTA, Eclairage Public	Arrêté technique du 17 mai 2001	0,20 m
Réseaux électriques	norme NF P 332	> 2 mètres des arbres existants ou à planter > 1 m des arbustes en massifs ou haies existantes ou à planter
BT et bus de téléreport	/	0,00 m
Gaz Naturel Distribution	Arrêté technique du 17 mai 2001	0,20 m
Chauffage Urbain	NF C 11-201	0,20 m si échauffement reste inférieur à 5K 0,50 m si acier
Télécommunication	Arrêté technique du 17 mai 2001 Arrêté technique du 10 mai 2006	0,20 m Possibilité de réduction à 0,05 m (si fibre optique ou longueur de voisinage < 1 km pour les réseaux filaires)

Vers POSTE UP
47052 P0008
"MAIRIE"

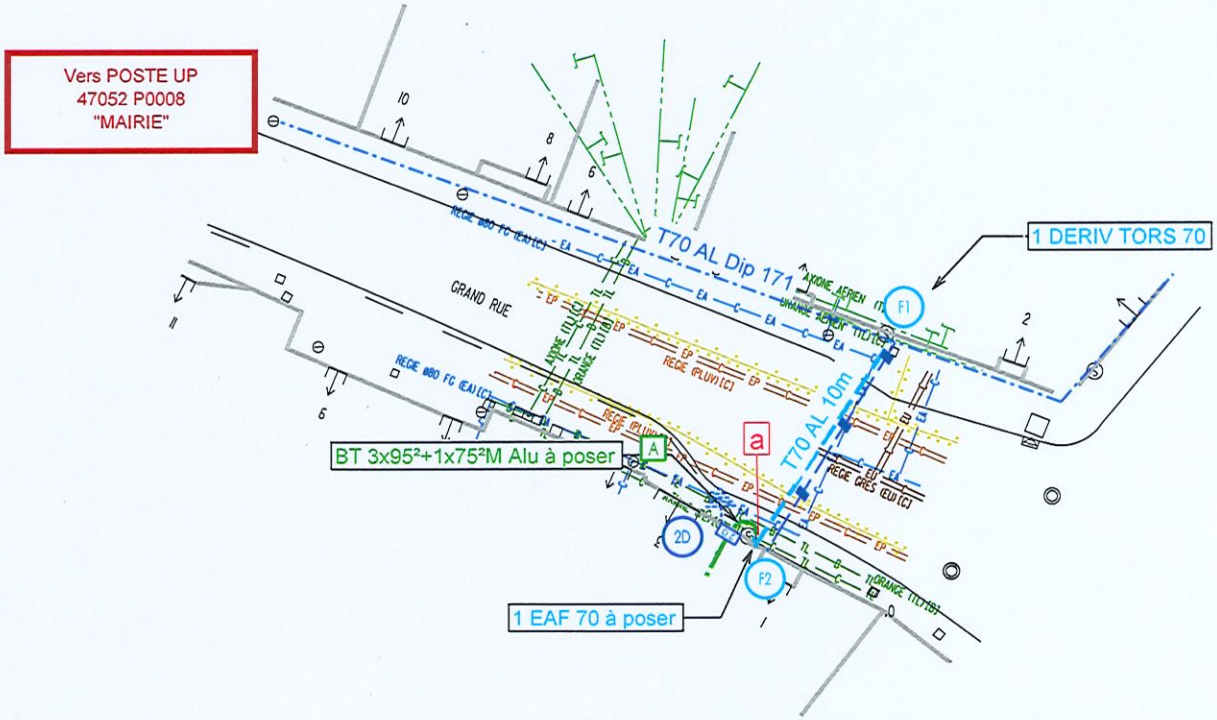

N NORD

Echelle 1/200

0 2m 10 20m

Voir Planche 2/2



COMMUNE DE CASTELJALOUX
"3 Grand Rue"

SECTION AD

Voir Planche 1/2



C100	POSE	BORNE C100/P100
Issu du Poste : 47052 P0008	Câble ou Dipole : B	
Observation : à encastrer par le client		

À Poser :
1 Borne C100/P100
1 RACC BT 3x95² Alu
1 Racc liaison B
1 MALT



C1	Dépose	PLATINE COMPTAGE TRI à déposer
Issu du Poste : 47052 P0008	Câble ou Dipole : BT 4x25²	
Observation :		

1 Panneau de Contrôle TRI équipé à déposer
Disjoncteur + Compteur Linky TRI à déposer
1 RACC BRT + Fouets 35-16 à déposer

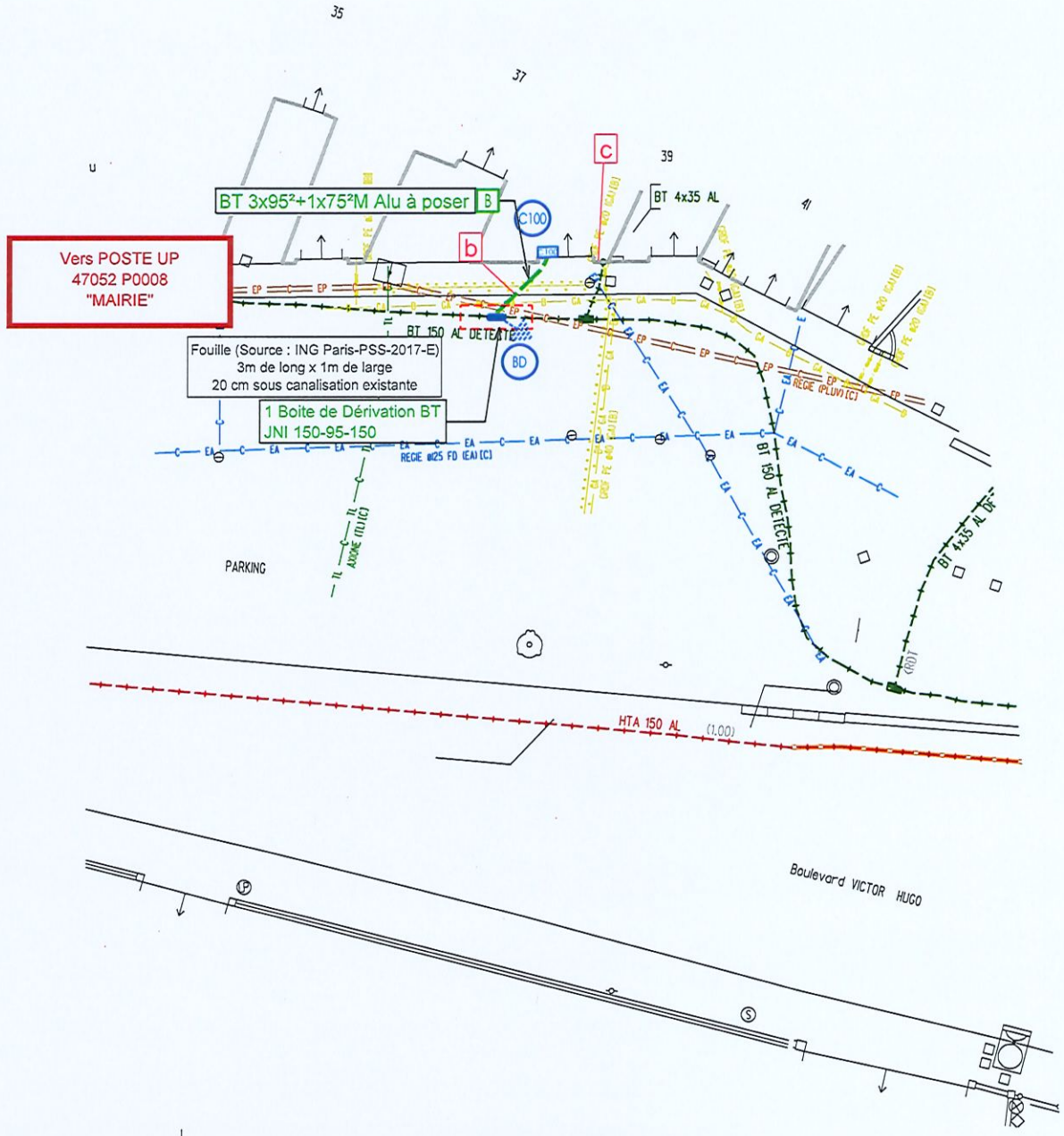

NORD

Echelle 1/200

0 2m 10 20m